

PROJET CAS-DAR - n° MCAE-73-54-2014

**« Sélection participative des semences maraîchères et céréalières »
CONCLUSION et SYNTHÈSE**



Photo (format jpg) présente en annexe n°11.

Synthèse du projet formulée pour diffusion nationale.

Titre : Sélection participative des semences maraîchères et céréalières

Région : Occitanie - Midi-Pyrénées

Département : Gers

Territoire : Gers

Nombre d'agriculteurs impliqués : 15 agriculteurs

Structure porteuse : ADEAR du Gers

Durée du projet : 36 mois

Période de 2014 à 2017

Montant de la subvention du CAS-DAR (initial) : 26600€

Budget total du projet (initial) : 53 200€

1 – OBJECTIFS

Motivations initiales du collectif :

Face à des réglementations françaises et européennes relatives aux semences végétales et animales en pleine évolution, le travail d'adaptation des variétés cultivées réalisé par les agriculteurs semblerait menacé. Ces agriculteurs sont inquiets de voir ainsi verrouiller toutes les possibilités de développer des semences paysannes adaptées aux besoins d'une agroécologie indépendante. Le collectif a souhaité ainsi s'organiser et mener des activités collectivement (échanges, sélection, conservation, multiplication, partage de savoir faire).

Objectifs du projet :

Le projet porté par ce collectif d'agriculteurs a permis de développer et de professionnaliser leurs savoir-faire en matière de sélection des semences maraîchères et céréalières pour mieux les adapter aux besoins d'une agroécologie productive et à participer à l'enjeu de transition des fermes vers des systèmes plus autonomes.

Les actions s'inscrivent également dans la volonté à terme de disposer d'un outil mutualiste et participatif permettant une plus grande diversité et une meilleure adaptation au territoire des semences disponibles.

La conduite de ces travaux de sélection intègre la participation des acteurs locaux de la filière et permet ainsi de contribuer à une dynamique économique territorialisée.

2 – MISE EN ŒUVRE et RÉSULTATS

Le projet « Sélection participative des semences maraîchères et céréalières » est composé de trois phases d'actions menées en deux sous groupes (semences potagères et semences céréalières) :

- **ACTION 1 – Sélection participative adaptée à des pratiques agro-écologiques**

Objectif : Déterminer des critères d'adaptabilité à une production économe

Les expérimentations conduites par le collectif ont visé à déterminer des critères d'adaptabilité à une production économe, productive et appropriée aux besoins des agriculteurs et des clients. L'approche collective a consisté à co-construire les critères d'appréciation de la sélection. En parallèle, des actions de formation ont été mise en œuvre pour perfectionner les pratiques des agriculteurs.

- **ACTION 2 – Approche systémique de l'utilisation des semences de ferme sur l'exploitation**

Objectif : Évaluer et caractériser les impacts de l'utilisation des semences de ferme

L'analyse systémique des composantes de l'exploitation vise à évaluer et à optimiser, par la construction de références technico-économiques, les impacts de l'utilisation des semences de fermes, notamment dans le cadre de la pratique de l'association d'espèces végétales.

- **ACTION 3 : Gestion collective au service de la biodiversité**

Objectif : Optimiser l'organisation collective autour des semences – approche multi-acteurs

Un travail collaboratif pour optimiser l'organisation collective entre les agriculteurs sur la thématique des semences. Les actions visent à examiner les méthodes d'organisation les plus pertinentes.

En second lieu, une démarche multi-acteurs est menée afin d'améliorer la cohérence de la sélection aux besoins des acteurs de l'aval de la filière mais aussi de valoriser les travaux des agriculteurs.

2.1. Mise en œuvre des actions par le groupe « semences potagères »

Les travaux de caractérisation et de sélection sur des variétés locales ont été mis en œuvre par les maraîchers avec la construction en commun d'outils d'évaluation. Des formations ont été organisées en parallèle pour perfectionner leurs pratiques.

Au sein de leur exploitation, la production de semences associée à la production des légumes nécessite une

grande technicité et beaucoup de difficultés de gestion des plans de culture ont été répertoriées. Les membres du groupe ont orienté leurs modèles sur la production de semences d'environ 3 variétés maximum par exploitation, mais avec une planification restant assez aléatoire. Cette conclusion reflète la nécessité de spécialisation des producteurs de semences. Même si faire ses propres semences permet de diminuer les coûts et d'avoir des variétés mieux adaptées, la recherche d'une méthodologie appropriée pour évaluer l'impact de l'utilisation de semences paysannes n'a pas abouti. L'approche systémique sur une exploitation maraîchère diversifiée est difficile compte-tenu de la diversité des cultures présentes (environ une quarantaine à l'année). L'évaluation des seuls coûts de production par légumes est aussi très complexe.

Par ailleurs, l'étude sur les associations espèces en maraîchage a mis en relief la difficulté de trouver des références fiables sur ce sujet et le caractère multifactoriel tend à complexifier la mise en valeur de résultats.

Un travail plus approfondi a été mené pour orienter la sélection d'une salade batavia locale nommée « Chicon d'Auch ». L'objectif de l'essai est d'observer la culture de la Chicon d'Auch et de mieux connaître son adaptation aux exigences des maraîchers bio et des consommateurs.

Le travail collaboratif en vue de créer un outil mutualiste impose une organisation exigeante, du fait de la grande diversité variétale et d'une charge de travail déjà importante sur la partie maraîchage. Au départ, l'appui de jardiniers amateurs avait été identifié comme une piste de travail mais a été abandonnée. En effet, le manque de professionnalisation et de suivi de ce public a mis en relief une incompatibilité avec les besoins techniques des maraîchers.

Le travail collaboratif a trouvé son sens et son organisation avec un partenariat mis en place avec le magasin spécialisé Biocoop à Auch. Ce travail a été entamé en parallèle des essais menés sur la salade Chicon d'Auch. Une production s'est mis en place de façon coordonnée avec : deux maraîchers chargés de la multiplication des semences et de la production des plants et les autres maraîchers chargés de la production des salades. La vente et l'écoulement des produits sont assurés via le magasin Biocoop. Cette organisation en filière a trouvé un compromis gagnant – gagnant où chacun des acteurs étaient satisfaits. La stratégie des magasins spécialisés bio est aussi de différencier sa communication auprès des consommateurs. L'évaluation de la variété Chicon d'Auch a aussi pu être réalisée auprès des consommateurs en magasin (dégustation des produits). Des animations des producteurs en magasin ont permis également la promotion de cette variété locale.

2.1. Mise en œuvre des actions par le groupe « semences céréalières »

Les réunions organisées avec les céréaliers du groupe ont fait ressortir un fort intérêt pour améliorer la qualité et surtout la productivité des mélanges de blés population utilisés sur leur ferme. La première année du projet a consisté à caractériser les mélanges présents au sein de chaque exploitation. Toutefois, cette caractérisation fut peu concluante car une forte hétérogénéité était présente (mélange de blé population ayant par définition une variabilité génétique importante). Cette première phase n'a donc pas permis de faire ressortir de réels résultats. La mise en place d'un protocole sur cette approche induisait un essai système avec trop de variables pour en faire ressortir des conclusions valables.

Le collectif a décidé d'intégrer les essais nationaux coordonnés par le Réseau Semences Paysannes et l'INRA. Ces derniers avaient pour objectif de comparer en sélection collaborative différentes populations de blés de pays. Le nombre important de sites et la répétition du même témoin permettaient ainsi de fiabiliser le protocole.

Des formations techniques et des visites de terrain ont été réalisées pour croiser les résultats de chaque exploitation et mieux appréhender les besoins de chacun en terme de qualité de blé (productivité, résistance à la verse) recherchée.

L'intérêt de l'utilisation de semences de blés tendre population réside essentiellement dans le mode de valorisation. En effet, malgré des rendements plus faibles du à la quasi-absence d'intrants, leur système de valorisation sur des filières spécifiques permet de compenser l'écart de productivité.

La sélection collaborative organisée a un niveau national à trouver un intérêt pour conforter les résultats scientifiques. Localement, certains des céréaliers du groupe ont constitué une collection de blés de pays au sein de leur exploitation. Le travail en collectif permet d'échanger des variétés de semences en vue d'améliorer les mélanges de blés de chacun, mais aussi d'échanger sur les pratiques de sélection au sein des mélanges.

3 – ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1. Analyse globale des résultats du projet

L'analyse des résultats obtenus montrent plusieurs enseignements :

L'innovation proposée par la sélection participative s'appuie sur la notion de conservation dynamique de la variabilité génétique des semences, dites semences paysannes. Ce travail de développement de la biodiversité cultivée vise à développer le potentiel d'adaptabilité et d'évolution des variétés. Ce point est essentiel dans la mise en place d'une agriculture agroécologique.

Cette approche rentre difficilement dans les cadres d'une expérimentation scientifique (trop de variables, essais « système »...). La sélection participative réalisée par des agriculteurs a donc une difficulté à se prouver. Toutefois, son atout est de remettre l'agriculteur au centre de sa recherche d'amélioration des techniques agroécologiques et d'autonomie de son système.

La production de semences potagères demande un savoir faire spécifique et une gestion rigoureuse qui est parfois complexe à mettre en œuvre en supplément de l'activité de production de légumes. Le meilleur équilibre trouvé a été une organisation en filière : chacun a sa place avec ses compétences et la chaîne de valeurs créée permet une répartition juste et équitable entre les acteurs.

Le modèle économique d'une agriculture à faible intrant trouve sa viabilité en créant de la valeur-ajoutée au sein d'une filière de distribution spécifique. La valorisation des produits issus des semences paysannes nécessite de se démarquer et de trouver un marché cohérent (marché de niche?). Cette valorisation spécifique présente sur le blé tendre et en construction sur les légumes permet un équilibre des exploitations. Toutefois, on assiste actuellement à un changement d'échelle de l'agriculture biologique qui peut sensiblement modifier à courts termes les équilibres du marché en grandes cultures. Il est donc nécessaire d'être vigilant sur la pérennité des systèmes et de structurer des circuits de proximité en cohérence avec les besoins évolutifs des consommateurs et des acteurs de l'aval.

3.2. Indicateurs de résultats

Les différents indicateurs de résultats sont composés de plusieurs documents téléchargeables sur le site de l'ADEAR du Gers : <http://www.agriculturepaysanne.org/adear32> (espace consacré aux semences)

- Répertoire et caractérisation des différentes variétés étudiées. Un répertoire incluant la caractérisation des différentes variétés étudiées (maraîchères et céréalières) a été créé. Toutefois, les caractéristiques répertoriées sont influencées par les conditions du milieu et de l'année de mise en œuvre des essais. Une reconduction des essais est nécessaire pour affiner ce document. Les agriculteurs impliqués ont été formés pour progresser en ce sens et élargir à terme le répertoire.
- Références technico-économiques : Pour la groupe des semences céréalières, une fiche de références technico-économique a été produite et met en valeur certains aspects liés à la valorisation en circuit court. Pour le groupe des semences potagères, un guide technique sur la production de semences a été mis en place.
- Fiche technique sur les associations de cultures. une fiche technique sur l'association des cultures en maraîchage a été produite.
- Article mettant en lumière les impacts de la démarche collective au niveau social et économique : Un article mettant en lumière les impacts de la démarche collective a été rédigé en s'appuyant sur l'expérience menée par les deux groupes : Sélection collaborative des blés et Valorisation de la Chicon d'Auch avec le réseau Biocoop
- « Fiche reportage » Une fiche reportage a été réalisée sur la variété « Chicon d'Auch ». D'autres fiches seront réalisées ultérieurement en fonction des essais à venir.

« Pour aller plus loin » : <http://www.agriculturepaysanne.org/adear32> (espace consacré aux semences)

Document réalisé dans le cadre du projet « Sélection participative des semences maraîchères et céréalières » - CAS-DAR – Mobilisation collective pour l'agroécologie.

Rédigé par l'ADEAR du Gers

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



ADEAR du GERS - Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont du l'Eure, 32000 Auch

Tél. 05 62 05 30 86 - contact@adear32.fr

<http://www.agriculturepaysanne.org/adear32>